VILLE DE
VARILHES

www.ville-varilhes.fr



Numéro 105 / Juillet 2026

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉROS UTILES

MAISON FRANCE SERVICES

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-19h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Jeudi : 9h30-13h30

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 9h30-13h30 / 14h-18h

Pays Foix-Varilhes communauté d'agglomération

> France Services – Pôle culturel intercommunal
18, avenue des Pyrénées
Tél : 05 61 60 55 54
Mail : france.services@agglo-pfv.fr

> Permanence Habitat SOLIHA
Tél : 06 98 70 66 06
Mail : contact@soliha09.fr
Mardi : 9h30-17h
Vendredi : 9h30-17h

> Initiation à l'informatique
Mercredi de 14h-15h30 et de 15h30-17h00

MÉDIATHÈQUE

18, avenue des Pyrénées
Mardi : 9h00-12h / 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Mail : mediatheque.varilhes@agglo-pfv.fr

LUDOTHÈQUE

Avenue Jean Bénazet
Tél : 05 81 30 00 45
Mail : ludotheque.varilhes@agglo-pfv.fr
Mercredi : 9h30-12h / 14h – 18h
Vendredi : 9h30-12h
Samedi : 9h30-12h / 14h – 17h

Site internet : https://ludomediatheques-agglo-foix-varilhes.pom09ariege.fr

smectom du Plantaurel

Déchets - SMECTOM du Plantaurel

Tél : 05 61 68 02 02
Siteweb : www.smectom.fr
Application mobile Panneau pocket

SMDEA 09 – NOS COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'EAU

Eau et assainissement SMDEA

Tél : 05 61 04 09 00
Rue du Bicentenaire
09000 Saint-Paul-de-Jarrat
Siteweb : www.smdea09.fr

ARIÈGE ENERGIES LOCALES

Lieux de regroupement et d'hébergement

Régie municipale d'électricité
Tél : 05 61 60 73 49
5 avenue de Foix
Siteweb : rme09.fr
Contact : accueil.varilhes@rme09.fr



115
Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

39 19
Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

119
Numéro d'urgence dédié aux **enfants en danger**, victimes de violences physiques ou psychologiques.

116 000
Numéro d'urgence en cas de **disparition d'enfants**, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

3117
Pour signaler **par téléphone** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

LE MOT DU MAIRE



Chères Varilhoises,
Chers Varilhois,

Le 15 mars dernier, vous avez choisi d'accorder votre confiance à la liste alliant expérience et renouvellement que je conduisais.
Je tiens à vous remercier sincèrement pour cette confiance renouvelée.

Dès le lendemain de notre installation, nous nous sommes remis au travail : suivi des chantiers, conseils d'école, organisation des festivals, préparation du budget… Les dossiers n'ont pas manqué et notre engagement est resté intact.

Nous nous sommes engagés à permettre à chacun de participer davantage aux décisions qui concernent notre commune. Dans les pages qui suivent, nous vous proposons de repenser la démocratie participative et de la construire ensemble.

Dans un souci de transparence, votre bulletin municipal paraîtra désormais au mois de juillet plutôt qu'en décembre, afin de pouvoir vous présenter le budget communal. Cette édition propose également un éclairage sur le financement de l'une de nos compétences essentielles : les écoles et le périscolaire.

Le budget, élaboré par le Maire, la Directrice générale des services et l'agent chargée des finances, est ensuite débattu et voté par le Conseil municipal. Ce vote constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité, car il traduit concrètement les actions et les projets portés par les élus.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Si vous constatez une hausse de votre imposition en 2026, celle-ci ne résultera donc pas d'une augmentation des taux communaux.

Nous avons également choisi de vous présenter le compte financier 2025, véritable bilan de l'exercice écoulé. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles de la commune. L'année 2025 se clôture avec un excédent de fonctionnement de 460 000 €. Celui-ci ne suffit toutefois pas à compenser le déficit d'investissement, conséquence des nombreux travaux réalisés à Varilhes pour un montant de 930 000 €. Ce déficit est couvert par une partie des réserves constituées à cet effet au cours des années précédentes.

À l'automne, les élus finaliseront un Plan pluriannuel d'investissement (PPI), qui permettra de programmer et d'échelonner nos projets jusqu'en 2032.

Je ne doute pas que nous parviendrons à concrétiser les engagements pris devant vous, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et d'action, toujours au service de Varilhes et de ses habitants.

Je vous souhaite une excellente lecture de votre bulletin municipal.

Martine Esteban
Maire de Varilhes

MAIRIE DE VARILHES
Place de l'hôtel de ville
09120 VARILHES
05 61 60 73 24

www.ville-varilhes.fr
accueil@mairievarilhes.fr

Application mobile «Varilhes»

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi : 10h - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 8h - 12h
Mercredi, jeudi et vendredi :
8h – 12h et 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

p. 4 & 5 **PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

p. 6 & 7 **LES COMMISSIONS MUNICIPALES**

p. 8 à 10 **LE BUDGET MUNICIPAL**

p. 11 **LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SE RENFORCE**

p. 12 & 13 **LES GRANDS CHANTIERS DE LA COMMUNE**

p. 14 & 15 **LES SAPEURS-POMPIERS INAUGURENT LEUR NOUVEAU CENTRE**

p. 16 & 17 **CENTRE DE LOISIRS ET SUBVENTIONS : COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**

p. 18 **VARILHES, LA VILLE DES FESTIVALS**

p. 19 **COMMUNICATION DES GROUPES**

BULLETIN MUNICIPAL DE VARILHES
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
J.-F. COUFFIGNAL
TEXTES :
J-F COUFFIGNAL, M. CROT,
C. DONNET ET LES AGENTS MUNICIPAUX
CHARTE GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
NOVASCOP ST PAUL DE JARRAT,
05 61 65 14 64
IMPRIMÉ EN 2000 EXEMPLAIRES
PAR NOVASCOP - ST PAUL DE JARRAT
DÉPÔT LÉGAL : JUILLET 2026

à compter du 1er août
Heures d'ouverture de la mairie au public
Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

LE CONSEIL MUNICIPAL

La nouvelle équipe municipale

LE MAIRE

Martine ESTEBAN



Le conseil municipal de Varilhes est composé de 23 élus, dont 5 adjoints et 2 conseillers municipaux délégués.

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, les sièges ont été répartis proportionnellement :

- **19 sièges** pour la liste *« Varilhes, unis pour demain »*, menée par Martine Esteban ;
- **4 sièges** pour la liste *« Varilhes autrement »*, menée par Christian Govin.

Lors du conseil municipal d'installation, tenu le 20 mars 2026, **Martine Esteban** a été élue maire de Varilhes.

LES ADJOINTS

Les adjoints au maire jouent un rôle clé dans l'équipe municipale.

Élus par le conseil, ils soutiennent le maire dans la gestion communale et disposent de délégations spécifiques, formalisées par arrêté municipal (travaux, urbanisme, écoles, cadre de vie, culture, communication, etc.).

Ils assurent aux côtés du maire la gestion quotidienne de la commune : présidence de réunions en l'absence du maire, élaboration des politiques municipales, lien avec l'administration et contrôle des projets de leur domaine. Ils soutiennent les associations et la population, et représentent le maire auprès d'institutions extérieures (écoles, intercommunalités, préfecture).

Dotés d'un pouvoir d'action dans leur champ de compétence, ils peuvent instruire des dossiers, lancer des procédures, préparer et présenter des rapports au conseil municipal, puis veiller à leur application.



1er adjoint
Patrick EYCHENNE
Travaux et urbanisme



2ème adjointe
Mireille D'ANTONI
Culture, sport, associations et jeunesse



3ème adjointe
Daniel LAGARDE
École et périscolaire, action sociale, prévention et sécurité civile



4ème adjointe
Nadine METGE
Cadre de vie, environnement et impôts locaux



5ème adjoint
Jean-François COUFFIGNAL
Communication et démocratie participative.
Directeur de la publication du bulletin municipal

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Yves BERGÉ
Aménagement des espaces de loisirs et des espaces verts



Frédéric GARCIA
Propreté urbaine

Les conseillers municipaux délégués

Un conseiller délégué est un élu municipal à qui le maire confie une ou plusieurs missions spécifiques.

Ses principales fonctions peuvent être de :

- Suivre un domaine particulier (culture, sport, environnement, jeunesse, sécurité, etc.).
- Préparer et mettre en œuvre des projets relevant de sa délégation.
- Servir d'interlocuteur entre les habitants, les associations et la municipalité sur les sujets dont il a la charge.
- Participer aux réunions de travail et aux commissions municipales concernées.
- Rendre compte de son action au maire et au conseil municipal.

L'étendue de ses pouvoirs dépend de la délégation écrite qui lui est accordée par le maire.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ


Anaïs AIT MOKRANE


Christine BRAVO


Alain CLIMENT


Marion CROT


François DAREAUX


Corinne DONNET


Frédéric JOLIBERT


Cécile LE MERCIER


Carole PAILHÈS


Christophe SIMONET


Christine SOULA

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION


Christian GOVIN


Martine LABEUR


Isabelle NAUDY


Maxime TEULIERE

Bon à savoir

Retrouvez sur le site et l'application mobile les procès-verbaux des Conseils Municipaux et les listes des délibérations actées en séance.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal, en tant qu'organe délibérant, ne peut matériellement se réunir pour chaque décision relevant de la gestion courante. C'est pourquoi l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit un mécanisme de délégation afin de rendre la gestion municipale plus rapide et efficace.

Ces délégations s'exercent dans un cadre défini et sous le contrôle du conseil municipal, qui en conserve la maîtrise et peut à tout moment y mettre fin. La réglementation autorise 31 matières. Le conseil municipal en a délégué 27 à Madame le Maire, Martine Esteban.

Vous trouverez la liste complète de ces délégations sur le site de la commune.

LES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Les élus locaux peuvent percevoir des indemnités de fonction, encadrées par la loi et calculées en fonction de la taille de la commune.

Suite au changement de strate démographique (3 500 à 9 999 habitants), le conseil municipal a fixé des indemnités inférieures aux plafonds autorisés, à la demande de Madame le Maire.

Ainsi, les indemnités mensuelles brutes sont fixées à :

- 1 900 € pour le Maire,

- 750 € pour les Adjoints,

- 350 € pour les conseillers délégués.

Ces montants respectent l'enveloppe maximale prévue par la réglementation.

	NB	Indice maximale IM 830	Taux maximal de 3500 à 9999 hab	Taux proposé	Mensuel BRUT	Annuel BRUT
MAIRE	1		58,30%	46%	1 900€	22 800€
ADJOINTS	5	4 110,52€	23,32%	18,25%	750€	9 000€
CONSEILLERS DÉLÉGUÉS	2			8,50%	350€	4 200€
ENVELOPPE MOBILISÉE					6 350€	76 200€
ENVELOPPE MAXIMUM					8 147,92€	97 775,04€

LES COMMISSIONS MUNICIPALES :

au cœur de l'action de la commune

Les commissions municipales sont des espaces de travail et de réflexion dédiés aux grandes demandes de la vie communale.

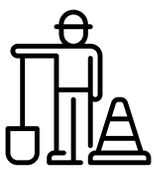

COMMISSION TRAVAUX URBANISME

ADJOINT : Patrick EYCHENNE

VICE-PRÉSIDENT : Yves BERGÉ

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Jean-François COUFFIGNAL, François DAREAUX, Frédéric GARCIA, Frédéric JOLIBERT, Daniel LAGARDE, Nadine METGE, Christophe SIMONET, Maxime TEULIÈRE

Cette commission planifie, suit et coordonne l'ensemble des projets liés aux infrastructures communales. Elle intervient notamment sur la voirie (routes, trottoirs, éclairage public), la construction et la rénovation des bâtiments publics, ainsi que sur les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elle veille également à la sécurité et à l'organisation des espaces publics, tout en assurant le suivi des différents chantiers de la commune.



COMMISSION ÉCOLES PÉRISCOLAIRE

ADJOINT : Daniel LAGARDE

VICE-PRÉSIDENTE : Marion CROT

CONSEILLÈRES MUNICIPALES : Anaïs AIT MOKRANE, Martine LABEUR, Cécile LE MERCIER, Claudine SOULA

Elle est dédiée au bon fonctionnement des écoles et des services liés à l'enfance. Ses missions couvrent la gestion des écoles maternelle et élémentaire, la restauration scolaire, ainsi que les activités périscolaires (ALAE). Elle veille à la sécurité ainsi qu'à la qualité des équipements scolaires.



COMMISSION CULTURE SPORT ASSOCIATIONS JEUNESSE

ADJOINT : Mireille d'ANTONI

VICE-PRÉSIDENTS : Christine BRAVO et Alain CLIMENT

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
François DAREAUX, Martine LABEUR, Carole PAILHÈS

Cette commission a pour objectif de dynamiser la vie locale. Elle soutient les associations, organise des événements culturels et sportifs, et favorise l'accès au sport pour tous. Elle développe également des projets à destination de la jeunesse et contribue à l'animation et à l'attractivité du territoire.

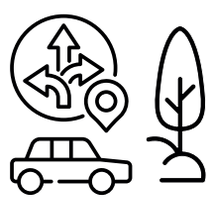

COMMISSION COMMERCES CADRE DE VIE MOBILITÉ CIRCULATION SIGNALÉTIQUE / HABITAT

ADJOINTE : Nadine METGE

VICE-PRÉSIDENTS : Frédéric GARCIA et Carole PAILHÈS

CONSEILLERS MUNICIPAUX : Patrick EYCHENNE, François DAREAUX, Christian GOVIN, Frédéric JOLIBERT, Daniel LAGARDE, Cécile LE MERCIER, Claudine SOULA

Elle œuvre à l'amélioration du quotidien des habitants et à l'attractivité de la commune. Ses champs d'action incluent la propreté et l'environnement urbain, la circulation et le stationnement, les mobilités douces (piétons, vélos, transports), ainsi que le développement des commerces locaux et les questions liées au logement. Elle intervient également sur la signalisation et la sécurité de l'espace public.



COMMISSION VIE DES QUARTIERS DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ADJOINT : Jean-François COUFFIGNAL

VICE-PRÉSIDENTE : Corinne DONNET

CONSEILLERS MUNICIPAUX : Alain CLIMENT, Marion CROT, Mireille D'ANTONI, Martine LABEUR

Cette commission renforce le lien entre le conseil municipal et les habitants. Elle organise la participation citoyenne, anime les réunions de quartier et recueille les besoins et suggestions des habitants.

COMMISSION CÉRÉMONIES FESTIVITÉS (INTERNE)

ADJOINT : Daniel LAGARDE

VICE-PRÉSIDENTE :
Anaïs AÏT MOKRANE

CONSEILLÈRE MUNICIPAL :
Marion CROT

Elle est chargée de l'organisation des événements officiels et festifs de la commune.
Cela comprend les cérémonies patriotiques (8 mai, 11 novembre...), les fêtes communales et manifestations annuelles.
Elle assure également la coordination logistique, la mise en valeur des événements et le lien avec les associations partenaires.

Grâce à ces commissions, la municipalité agit de manière structurée, collective et efficace au service de tous les habitants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE MUNICIPALE DE L'ÉLECTRICITÉ

PRÉSIDENT : Daniel LAGARDE

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Yves BERGÉ, Martine ESTEBAN, Patrick EYCHENNE, Frédéric GARCIA, Frédéric JOLIBERT, Nadine METGE, Carole PAILHÈS, Christophe SIMONET

DÉLÉGUÉS EXTÉRIEURS :
Marie BERTHELOT, Serge CAZÉ, Christine DRAPPIER, Jean MERCIER, Pierre MILVILLE, Jean TESTON-VIGNE



COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

ADJOINT : Martine ESTEBAN

VICE-PRÉSIDENT : Daniel LAGARDE

CONSEILLERS MUNICIPAUX : Patrick EYCHENNE, Daniel LAGARDE, Cécile LE MERCIER, Nadine METGE, Isabelle NAUDY, Carole PAILHÈS, Christophe SIMONET, Claudine SOULA

REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : Agnès BATSALLE, Francette LAGARDE, Jean-Claude GAYCHET, Dominique LARROUY, Daniel JUNCA, Gaëtan POUECH, Marie-Alix BONNET-LECLERCQ, Régine FONTAINE

Le CCAS met en œuvre des actions de prévention, de développement social et d'animation en liens étroits avec les institutions publiques et privées présentes sur la commune, les services sociaux du département, le Club des aînés, les Restos du Cœur, le secours populaire, le PAAJIP. Il est doté d'un budget et d'un fonctionnement indépendant, il permet le développement continu des actions sociales.



LE BUDGET COMMUNAL

Compte financier 2025

C'est l'argent utilisé chaque année pour assurer les services du quotidien, entretenir les équipements et investir pour améliorer le cadre de vie des habitants.

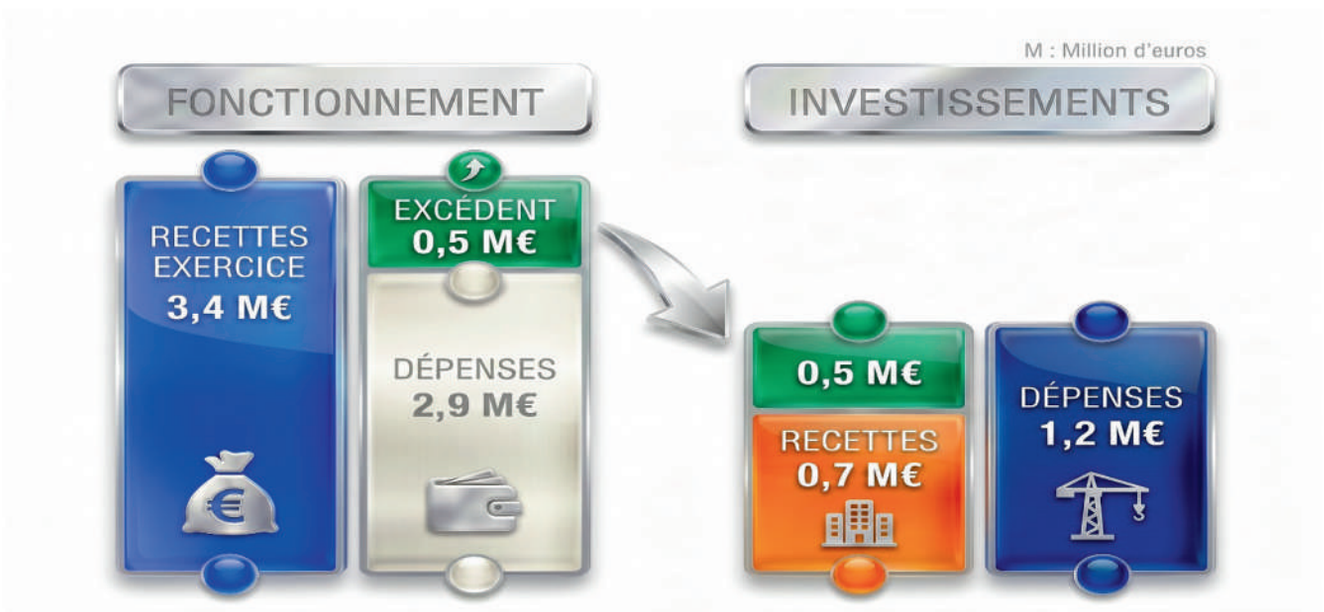

Section Fonctionnement

Les impôts et taxes collectés par la commune alimentent le plus fortement les recettes. Deux postes composent l'essentiel des dépenses : les charges de personnel (63 %) et l'ensemble des charges à caractère général (27 %).

64%

Section Investissement

36 % des investissements sont financés par des subventions, des dotations et fonds divers et 41 % par des réserves cumulées sur le budget fonctionnement. En 2025, aucun prêt bancaire n'a été contracté ; le remboursement d'emprunt en dépenses correspond aux emprunts en cours.

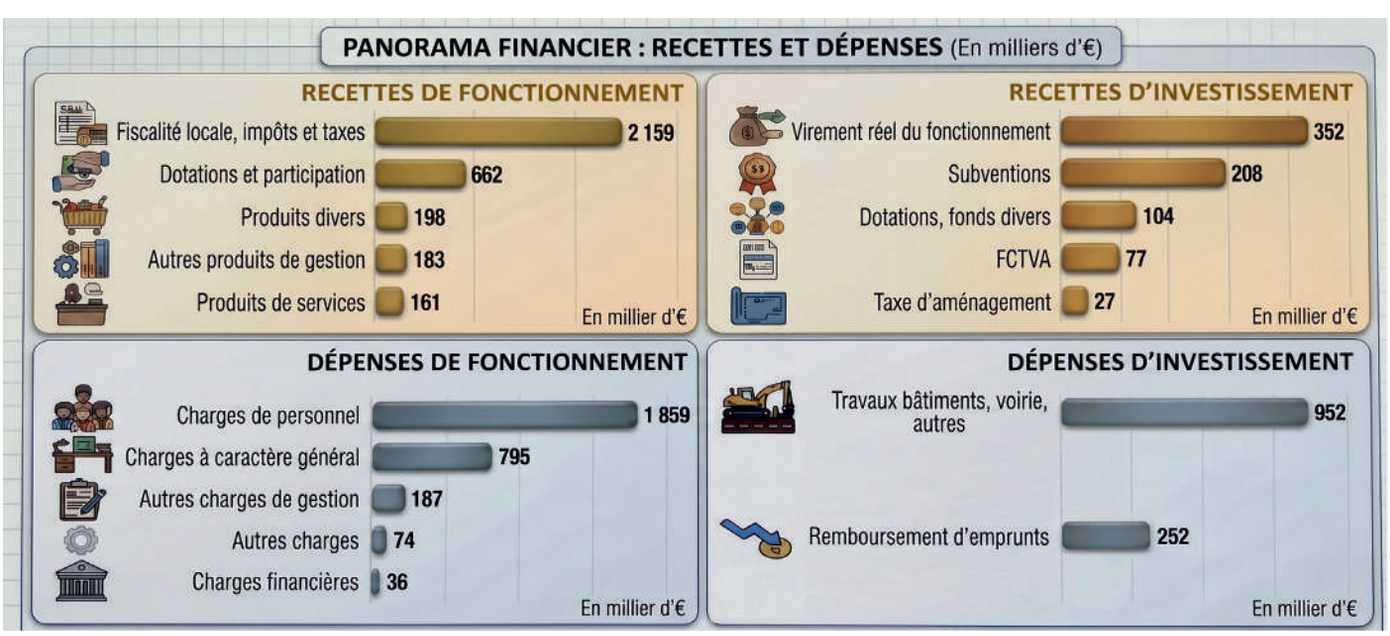

En savoir plus sur les dépenses de fonctionnement 2025 : 2,9 millions d'euros

LES DÉPENSES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 27 % DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

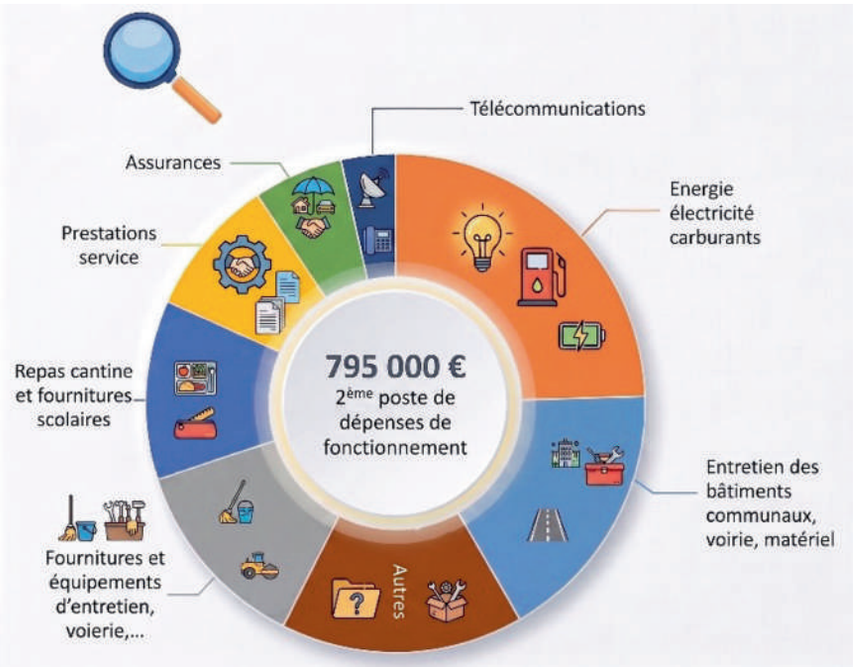

Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement d'une commune, hors personnel :

- Achats et consommations courantes (énergie, électricité, carburant, eau, petits équipements et fournitures),
- Services extérieurs (entretien et maintenance des bâtiments, voiries, équipements publics, assurances, locations matériel),
- Prestations de service,
- Dépenses liées aux activités municipales (repas école, communication, organisation d'évènements),
- Frais de gestion (télécommunications, affranchissement).

LES DÉPENSES DE PERSONNEL (64 %)

Premier poste des dépenses de fonctionnement (1,9 million d'euros), elles comprennent les rémunérations des personnels titulaires (53,5 %) et non titulaires (9 %) pour lesquels la commune verse des cotisations URSSAF (10 %). Le versement aux caisses de retraite représente 15 % du poste et les assurances du personnel, 5,5 %.

Les recettes de fonctionnement 2025 : 3,4 millions d'euros

Les impôts locaux et taxes (2,16 millions d'euros) couvrent 75 % des dépenses de fonctionnement

Les dotations de l'Etat (456 000 €, soit 14 %) comprennent, outre la dotation forfaitaire, les dotations de solidarité et de péréquation versées en fonction des ressources de la commune ainsi qu'une compensation de la taxe d'habitation.

La communauté d'agglomération Foix Varilhes verse une compensation figée liée au transfert de la recette de la Taxe professionnelle de la Commune à la communauté d'agglomération en 2002 (5,5 %), ainsi que la compensation à un prélèvement sur les dotations de l'Etat pour l'aide sociale (3 %).

La catégorie « autres produits » (14 %) relève notamment des revenus des immeubles communaux et des services périscolaires.

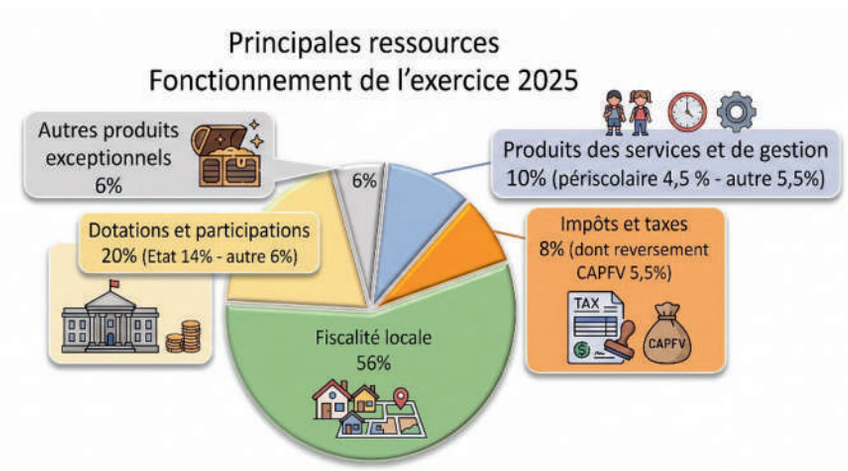

Les recettes de l'exercice 2025 au titre de la section fonctionnement (3,4 millions d'euros) sont alimentées par la fiscalité directe à hauteur de 56 %.

0% **En 2026, aucune augmentation de la part communale de la taxe foncière sur le bâti et non bâti.**

0% **En 2026, aucune augmentation des tarifs des services municipaux pour les familles.**

ZOOM sur le budget 2025 des écoles et du périscolaire



L'ÉDUCATION EST UNE PRIORITÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

Accueillir les 239 enfants de la commune dans les meilleures conditions et favoriser leur réussite constitue un engagement fort du Conseil municipal. Cet engagement se traduit par un soutien financier important : la commune finance **89,5 % des dépenses des écoles hors enseignement et 50 % des coûts du périscolaire,** afin d'offrir un service de qualité aux enfants et aux familles.

Dépenses 2025 :
510 000 € pour les écoles dont 53 % en fonctionnement et 47 % en investissement.







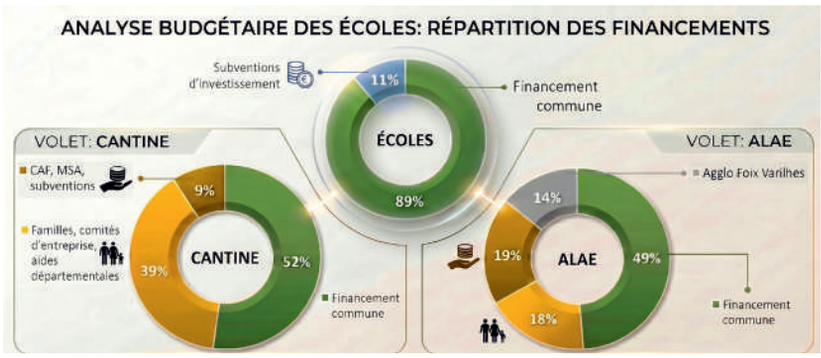

LE PÉRISCOLAIRE, CANTINE ET ALAE

Coût du périscolaire : 482 000 € dont 74 % rémunère le personnel qui s'occupe des enfants à l'ALAE du matin et du soir, le mercredi et lors de la pause méridienne à la cantine.

FOCUS

1907€ coût d'un élève financé par la commune

13,4€ coût de la cantine pour un enfant par jour

6,9€ part de la commune dans le prix de repas

4€ à 5,50€ prix du repas pour les familles de la commune

50€ par élève versée pour la rentrée scolaire

1640€ participation de la commune à la classe découverte 2026

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE *se renforce*

Le développement de la démocratie participative est un engagement fort de la mandature.
Les élus souhaitent associer davantage les habitants aux décisions concernant leur quotidien, leur cadre de vie et l'avenir de Varilhes.
Dans ce cadre, une commission élus-citoyens dédiée à la démocratie participative va être créée afin de renforcer le dialogue entre citoyens et élus.

DONNER UNE PLACE ACTIVE AUX CITOYENS

La commission aura pour mission de proposer et développer des dispositifs favorisant la participation des habitants aux décisions locales.

L'objectif est de construire un dialogue durable entre la municipalité et la population.

Chaque année, un bilan des actions menées sera présenté au conseil municipal et publié par la mairie.

Par cette démarche, la commune fait le choix d'une démocratie plus vivante, plus proche et plus participative.

UNE COMMISSION OUVERTE ET REPRÉSENTATIVE

Renouvelée tous les 3 ans, cette commission aura pour objectif d'associer les habitants à la vie communale, de favoriser les échanges avec les élus et de faire vivre la démocratie locale.

Elle sera composée de 22 membres :

- 6 élus municipaux de la commission Démocratie participative ;
- 16 habitants de la commune :
  > 8 volontaires issus d'un appel à candidatures ouvert dès 16 ans ;
  > 8 citoyens tirés au sort sur les listes électorales, à raison de 2 par quartier.

Cette composition garantira une diversité de profils et de points de vue.

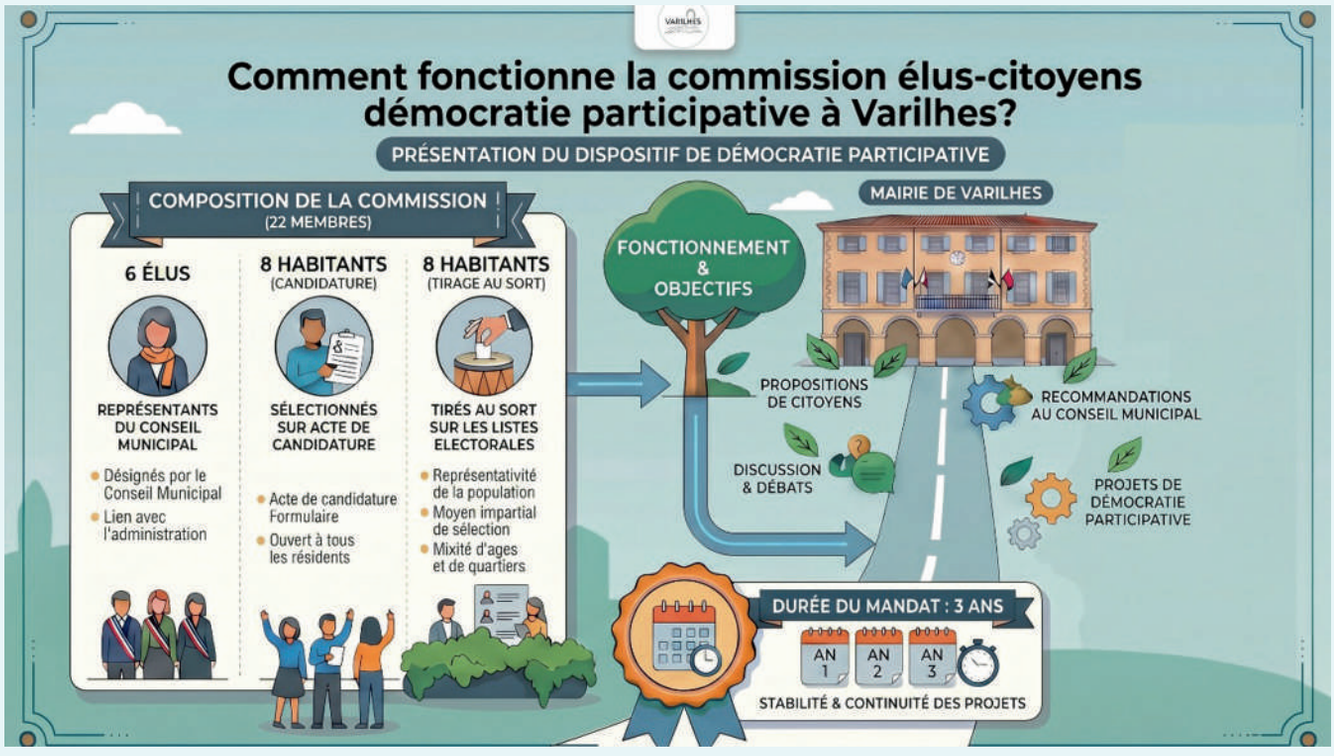

Si vous souhaitez faire acte de candidature à la commission élus-citoyens Démocratie participative, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la mairie ou le retirer à l'accueil.

Date limite de dépôt : le 31 août 2026.

Je participe à la commission élus-citoyens de démocratie participative.
Construisons ensemble notre ville de demain.



LES GRANDS CHANTIERS *de la commune*

LA ROUTE DE RIEUX

L'année 2026 marque le début des travaux d'aménagement de la route de Rieux, portés par plusieurs enjeux majeurs :
- **Sécuriser les déplacements piétons,**
- **Modérer la vitesse**
- **Valoriser l'entrée de ville.**

À la suite des concertations menées avec les riverains, les aménagements suivants ont été réalisés :
- **Création de trottoirs,**
- **Aménagement de places de stationnement,**
- **Mise en place d'une signalisation adaptée.**



Ces travaux, confiés à l'entreprise Colas, complètent ceux déjà menés en octobre 2025 par le Syndicat Départemental d'Électrification de l'Ariège (SD09).

Coût de l'opération : 296 000 € TTC.
DETR* 2025 : 29 985€

Subvention : 73 632 € du CD09, traverse Agglomération
**DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux*

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2026

- **Club house du tennis** (41 000€, pris en charge conjointement par le club de tennis et la commune)
- **Rideau de la buvette** du stade de foot (1 637€)
- **Électricité du bâtiment** du Resto du cœur (1 278€)





DÉCOUVREZ LE NOUVEAU VISAGE DES PLACES DE LABORIE

La petite place, avec son bassin, est désormais un écrin de sérénité. Symbole de cette renaissance, la pyramide du bassin a retrouvé sa boule, inaugurée solennellement lors de la fête de Laborie, le samedi 20 juin.

La grande place, quant à elle, séduit par ses couleurs éclatantes et son kiosque élégant, fier de se dresser entre les platanes.

Ces espaces repensés ne manqueront pas de séduire les riverains. Une réunion d'évaluation sera organisée à l'automne, afin de recueillir les impressions et suggestions des habitants.

Coût de l'opération : 84 250€

Projets dont les études ont été lancées pour un coût de 57 120€

Vestiaire du foot, réhabilitation de l'avenue des Pyrénées et de la rue du Barry d'en bas, diagnostic énergétique du centre de loisirs, toits du gymnase et d'une classe de maternelle de Paul Delpech, diagnostic des arbres de la commune et lancement du marché pour la nouvelle maison de santé.

- **Isolation de la salle du conseil municipal** et de la toiture du dojo (76 500€)
- **Installation d'un portail** au centre technique municipal (7 500€)
- **Installation de onze nouvelles caméras** de surveillance (76 900€) et de poteaux incendie (3 543€)
- **Réhabilitation du chemin** de Fourtic (42 500€)
- **Parking de la tuilerie** (63 400€)
- **Aménagement des ateliers municipaux** à l'ancien centre de secours, route du 8 mai 1945 (44 900€)

avenue du 8 mai

LE PARVIS DE LA GARE DE VARILHES :

un pôle multimodal moderne et accessible

En l'espace d'une année, le parvis de la gare de Varilhes a connu une métamorphose complète, offrant désormais aux usagers un espace de mobilité fluide et interconnecté. Inauguré officiellement en janvier 2026, ce projet de la CAPFV s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures, visant à rendre les déplacements plus simples, plus sûrs et plus accessibles pour tous.

QUOI DE NEUF AU NATH ?

En janvier, les enfants de l'école de Laborie ont participé à la plantation d'une haie.
Ce beau projet collectif contribuera à embellir le site et à offrir un cadre plus agréable pour les promenades et les moments de détente en plein air.
Par la suite, des filets de protection ont été installés le long de la voie rapide, ainsi que des poubelles afin d'améliorer la sécurité et la propreté des lieux.

Coût pour la commune : 4 000€



RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

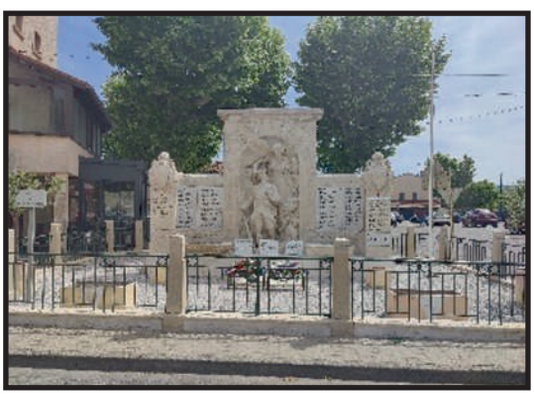

Le monument aux morts a récemment fait l'objet d'un nettoyage, lui redonnant tout son éclat. Il retrouve aujourd'hui une apparence soignée, à la hauteur du respect dû à celles et ceux qu'il honore.
Les plaques commémoratives endommagées ont également été remplacées, permettant de mieux lire les noms et de préserver ce patrimoine dans la durée.

Coût pour la commune : 2 000€

À savoir

LES ÉTAPES D'UN PROJET MUNICIPAL

De l'idée à la réalisation

Un projet communal suit plusieurs étapes nécessaires pour garantir sa faisabilité, son financement, sa conformité réglementaire et sa réussite.

1	2	3	4	5	6	7
IDÉE / BESOIN IDENTIFIÉ	ÉTUDES PRÉALABLES / PROGRAMMATION	RECHERCHE DE FINANCEMENTS	CONCEPTION DU PROJET	AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES	RÉALISATION DES TRAVAUX	LIVRAISON ET MISE EN SERVICE
• Écoute des habitants • Identification des besoins • Réflexion et premières orientations des élus	• Études de faisabilité • Contraintes techniques, juridiques et environnementales • Estimation des coûts • Concertation des habitants	• Recherche de subventions • Plan de financement • Vote du budget par le Conseil municipal	• Élaboration des plans, études de maîtrise d'œuvre • Choix des matériaux et des solutions • Concertation des partenaires, des usagers et des habitants	• Autorisations d'urbanisme • Consultation et choix des entreprises (appels d'offres) • Délais réglementaires	• Préparation du chantier • Réalisation des travaux • Suivi et contrôle régulier	• Réception des travaux • Vérifications et levée des réserves • Ouverture au public
1 à 6 mois	3 à 12 mois	2 à 4 mois	3 à 18 mois	3 à 12 mois	Durée variable selon le projet	1 à 2 mois

DURÉE TOTALE MOYENNE : 12 à 36 MOIS

Les délais peuvent varier en fonction de la complexité du projet, des procédures réglementaires et des financements obtenus.

PRENDRE LE TEMPS, C'EST ASSURER LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA BONNE UTILISATION DE L'ARGENT PUBLIC.

SAPEURS-POMPIERS

inaugurent leur nouveau centre

ajouter au trait Olivier BLANCO, Directeur du SDIS

Le vendredi 13 février 2026, Varilhes a marqué un tournant historique avec l'inauguration de son nouveau centre de secours, en présence de personnalités institutionnelles :

- Christine Téqui, Présidente du Département de l'Ariège,
- Delphine Lemaire, Directrice de cabinet du Préfet de l'Ariège,
- Jérôme Blasquez, Président du CASDIS (Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ariège),
- Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal,
- Les Sapeurs-Pompiers de l'Ariège,
- ainsi que les familles des sapeurs-pompiers Varilhes et les anciens Sapeurs-Pompiers de Varilhes



Un centre moderne et fonctionnel

Depuis le 20 février 2026, les 56 sapeurs-pompiers de Varilhes ont officiellement investi ce nouvel espace, conçu pour répondre aux exigences de leur mission. Ce centre, à la fois moderne, ergonomique et adapté, représente une avancée majeure pour la sécurité et le confort des équipes.

Une inauguration marquée par la tradition et la convivialité

Conformément à la tradition, les sapeurs-pompiers ont défilé dans les rues de Varilhes, sous les applaudissements et la fierté des habitants. La cérémonie s'est poursuivie par une animation musicale et un feu d'artifice, célébrant cet événement exceptionnel.

Des portes ouvertes pour partager cette fierté collective

Le 30 mai 2026, le centre a ouvert ses portes au public. Les visiteurs ont pu découvrir les espaces de vie, de travail et de détente, les ateliers techniques, ainsi que les véhicules d'intervention.
Une occasion unique de mesurer la modernité des installations et l'engagement des équipes au service de la population.





Les interviews de ...

MAXIME DUFAILLY,

PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VARILHES



S'installer dans un nouveau centre est, dans la vie d'un sapeur-pompier, un événement exceptionnel. Vous avez souhaité le faire partager au public. C'est un geste généreux de votre part.

- En effet, ce nouveau centre est exceptionnel à plusieurs titres : ses dimensions, son confort et la qualité de ses équipements. Pour l'Amicale, il était tout naturel de l'ouvrir au plus grand nombre. Pendant trois jours, nous avons accueilli les enfants des centres de loisirs de Varilhes et de Verniolle, ainsi que plus de 850 élèves des écoles des 21 communes sur lesquelles nous intervenons, de la maternelle au CM2.

Que leur avez-vous proposé ?

- Ils ont bien sûr pu visiter le centre avec un sapeur-pompier, mais aussi participer à différents ateliers que nous avions préparés : manipulation de la lance à eau, découverte des véhicules d'intervention, parcours sportif... À l'issue de leur visite, chaque enfant a reçu un diplôme personnalisé à son nom ainsi qu'un goûter.

Nul doute que cette journée restera gravée dans leur mémoire.

Le samedi, c'était au tour du grand public ?

- Oui, et nous avons connu une très forte affluence tout au long de la journée. Le public a été enthousiaste et heureux de découvrir les conditions dans lesquelles vivent et travaillent les sapeurs-pompiers. Comme pour les enfants, nous avons proposé les différents ateliers, auxquels s'est ajouté un espace consacré aux gestes qui sauvent.

Le soir, pas de repos pour la brigade puisque vous accueilliez vos partenaires ?

- Effectivement. Nous avons reçu les partenaires qui nous ont aidés financièrement à équiper la cuisine, la salle de sport et les espaces de repos. Il s'agit des mairies du secteur, mais aussi d'entreprises, d'artisans, de commerçants et de particuliers. Ils ont été remerciées avec la remise de trophées et de diplômes. Une plaque a également été dévoilée et inaugurée avec les noms des partenaires.

Un dernier mot ?

- Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette aventure. La forte fréquentation lors de ces portes ouvertes témoigne de l'attachement de la population à son corps de sapeurs-pompiers. C'est une belle marque de confiance et de soutien qui nous encourage pour l'avenir.





LAURA MARTINEZ, SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous êtes jeune sapeur-pompier volontaire, qu'apporte ce nouveau centre aux sapeurs-pompiers ?

- L'ancienne caserne était devenue exiguë et ne répondait plus aux normes. Les locaux avaient été réaménagés, mais il n'était plus possible d'y accroître les effectifs. Le bâtiment datait de 1987, et en 40 ans, les choses ont changé, notamment avec la féminisation du corps. Aujourd'hui, nous sommes 15 femmes et 41 hommes.

Concrètement, qu'apporte ce nouveau centre aux personnels féminins ?

- Avant tout, du confort et le respect de notre intimité. Nous disposons désormais de vestiaires et de sanitaires distincts, ainsi que de vastes chambres doubles. Les conditions de vie sont incomparables. Nous bénéficions désormais d'équipements sportifs modernes et d'un cadre de vie particulièrement agréable. La terrasse et les espaces de détente sont exceptionnels. Ils nous permettent de récupérer après les interventions, mais aussi de partager des moments conviviaux entre collègues. Cela contribue fortement au bien-être de chacun et à la cohésion du groupe.

Ce nouveau centre marque donc une véritable étape pour les sapeurs-pompiers de Varilhes ?

-Sans aucun doute. C'est un outil de travail performant, mais aussi un lieu de vie moderne, adapté aux besoins actuels et futurs de notre centre de secours. Nous sommes très fiers de pouvoir y exercer notre engagement au service de la population.

CENTRE DE LOISIRS ET SUBVENTIONS : *comment ça fonctionne ?*

Depuis toujours, le conseil municipal s'attache à accompagner au mieux les associations locales car elles sont source de dynamisme et de richesse. Compte tenu de leur nombre et afin de garantir une gestion équitable des équipements communaux et des aides attribuées, des critères précis ont été définis concernant l'accès au centre de loisirs et l'attribution des subventions.

Dans un souci de transparence et de bonne information des habitants, voici quelques précisions sur le fonctionnement d'attribution du centre de loisirs et les aides municipales.

LES AIDES ET LES SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS

Les associations varilhoises à but non lucratif peuvent solliciter une subvention municipale.

Chaque demande doit être motivée et répondre à plusieurs critères, parmi lesquels :

- **l'intérêt public local ;**
- **le développement de nouvelles activités ;**
- **le financement d'une action ou d'un projet spécifique**

Les dossiers sont vérifiés par l'agent de la mairie référente pour les associations, étudiés par Mme le maire et l'adjointe déléguée à la culture, puis soumis au conseil municipal. En 2025, la commune a versé plus de 45.000€ aux associations.

Au-delà des subventions financières, la commune accompagne les associations locales par différents moyens :

- **une aide technique lors des manifestations ;**
- **le prêt gratuit de locaux pour des bureaux et pour le stockage de matériel ;**
- **la diffusion gratuite des dates des manifestations via les supports de communication municipaux.**

changer l'image



POURQUOI LE PANNEAU LUMINEUX EST-IL ÉTEINT ?

Depuis plusieurs mois, de nombreux habitants s'interrogent sur l'arrêt du panneau lumineux situé au cœur de la commune. Ce support d'information, installé il y a maintenant douze ans, est effectivement éteint depuis près de six mois.

Cette interruption est due à une défaillance technique touchant le routeur et le système d'hébergement nécessaires à son fonctionnement. La situation s'est compliquée lorsque l'entreprise en charge de la maintenance a cessé son activité, rendant impossible la poursuite du service dans les conditions existantes.

Au-delà de l'aspect technique, cette situation amène la municipalité à s'interroger sur l'avenir de ce mode de communication. L'acquisition d'un panneau numérique représente un investissement important : environ 17 000 € à l'achat, auxquels s'ajoutent près de 1 000 € par an de maintenance et d'abonnement.

Les nouveaux élus ont donc choisi de prendre le temps d'étudier les différentes offres disponibles et d'explorer d'autres solutions permettant de garantir à chacun un accès simple et efficace à l'information municipale.



UN CLUB-HOUSE RÉNOVÉ

La commune a récemment engagé des travaux de rénovation du club-house du tennis, un équipement essentiel à la vie du club. Cette opération, financée conjointement par la commune et le club, représente un investissement total de 41 000 €.

Cette rénovation avait pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des utilisateurs. Les locaux modernisés offrent désormais un cadre plus agréable, fonctionnel et adapté aux besoins actuels des adhérents.

Au-delà de l'aspect pratique, ce nouvel aménagement permettra aux membres du club de recevoir leurs familles, les équipes visiteuses et l'ensemble des partenaires dans des conditions nettement améliorées. Les espaces rénovés favorisent les moments de convivialité qui font la richesse de la vie associative et renforcent les liens entre les différents acteurs du club.

Par cet investissement, la municipalité réaffirme son engagement en faveur du dynamisme associatif et sportif, en mettant à disposition des équipements de qualité au service de tous.



LE CENTRE DE LOISIRS JEAN JAURÈS

La mise à disposition de la salle est accordée en priorité :

- **aux activités organisées par la mairie ;**
- **aux habitants de Varilhes pour des événements familiaux ;**
- **aux écoles et aux associations de parents d'élèves ;**
- **à l'amicale des sapeurs-pompiers ;**
- **aux associations varilhoises présentant un intérêt local, reconnues notamment pour leur ancienneté, leur nombre d'adhérents et bénéficiant d'une subvention municipale ;**
- **ainsi qu'aux syndicats mixtes.**

La salle peut également être utilisée de manière régulière par des associations pour des activités sportives, culturelles ou de loisirs, selon un planning annuel établi en début d'année scolaire et en fonction des disponibilités.
Le règlement complet est consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune, rubrique « Vie locale ».



CULTURE

Varilhes, la ville aux 3 festivals

Varilhes, capitale du jeu pour une journée !

Fin avril, Varilhes a accueilli la deuxième édition du Festival du Jeu, petits et grands se sont retrouvés autour d'animations variées réparties sur plusieurs sites.

Au gymnase, ateliers de construction et parcours de motricité ont fait le bonheur des plus jeunes. Au centre de loisirs, jeux d'arcade et consoles ont permis de découvrir l'univers du jeu numérique. En extérieur, les jeux traditionnels ont réuni les générations dans une ambiance conviviale.

Cette nouvelle édition a confirmé le succès de cet événement fédérateur, où chacun a pu partager un moment de plaisir et de découverte. Un grand merci aux Francas du Pays de Foix, à la Communauté d'Agglomération, aux bénévoles et à tous les participants. Rendez-vous en 2027 pour une nouvelle édition !





Ariège Tour / 1, 2, 3 soleil

En mai, l'Ariège Tour a une nouvelle fois enchanté le public avec une programmation gratuite et accessible à tous. Trois chapiteaux ont accueilli spectacles et animations tout au long de la semaine.

Les premiers jours ont vu se succéder Maelle PEROTTO, le Cabaret Koxka, Archibald et Tempo d'la balle. Le week-end, le parc s'est transformé en véritable scène à ciel ouvert avec du cirque, de la danse, de la magie, de la musique et du théâtre se sont produits devant un public venu en nombre profiter d'une ambiance estivale. Food-trucks, créateurs ariégeois et jeux en bois de la ludothèque de Varilhes ont également contribué à la réussite de l'événement.



Le festival s'est clôturé en beauté avec le spectacle de feu *Les Défracteurs* dans la cour du château.

Cette édition a également accueilli les 4 Rencontres départementales des acteurs de la culture et du spectacle vivant en Ariège, destinées à renforcer les liens entre les acteurs culturels et à valoriser les initiatives locales.

Mais aussi

L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'année a été marquée par plusieurs défis pour l'orchestre, notamment la disparition de son président en avril. Malgré cela, les musiciens ont poursuivi leurs activités avec engagement.

Après un premier concert du Nouvel An à Tarascon le 3 janvier, l'orchestre a participé au Festival des Harmonies de Ramonville-Saint-Agne en avril et accueilli à la Pentecôte l'orchestre suisse de l'Albergine Le Pâquier, dirigé par l'ancien corniste varilhois Andréas Font. Accompagné de la Banda Los Cepos, ils ont animé l'inauguration de la place de Laborie le 20 juin.

Rendez-vous à noter :

- **samedi 5 septembre, apéro-concert lors de la fête des Associations,**
- **samedi 7 novembre : répétition publique le à la salle des fêtes,**
- **Décembre : concerts de la Sainte-Cécile et de Noël.**

Merci à Mikaël Celma et à l'ensemble des musiciens pour leur engagement et les moments musicaux qu'ils offrent à notre commune.

VARILHES À L'HEURE AMÉRICAINE

La comédie musicale CHICAGO, de Bob Fosse et Fred Ebb posera ses valises à Varilhes, le 10 et 11 juillet.

Portée par les Fées et Gestes de Tarascon et Un Brin de Sens de Varilhes, cette version Broadway in Ariège, rassemble 6 comédiens, chanteurs et danseurs professionnels, 2 musiciens et une troupe de 25 amateurs qui se sont prêtés aux jeux de rendre ce projet fou possible.

VENEZ LES VOIR LE 10 ET 11 JUILLET!

ASSOCIATIONS EN FÊTE

Cette année, la journée « Associations en fête » se tiendra le samedi 5 septembre, au parc du château. Les associations seront mises en lumière, elles qui animent notre ville tout au long de l'année. Vous pourrez découvrir les associations sportives, culturelles, d'animations, de mémoire, de solidarité, mais aussi d'éducation.

Dans vos agendas

- **La fête de Varilhes en août**
- **La fête des associations au parc du château le samedi 5 septembre**
- **Exposition photo « Varilhes en photos des années 50 à 80 » en septembre - octobre en extérieur**

COMMUNICATION DES GROUPES

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression de l'opposition selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée du 19 novembre 2008.

Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement intérieur approuvé par le conseil municipal 31 mars 2026. La répartition de cet espace d'expression politique est faite à la proportionnelle : 1/3 pour le groupe de l'opposition « Varilhes autrement » et 2/3 pour le groupe de la majorité « Varilhes, unis pour demain ».

NB : la rédaction précise que la tribune est publiée telle qu'elle nous a été transmise.



GROUPE VARILHES, UNIS POUR DEMAIN

Nous remercions les Varilhoises et les Varilhois qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier. Avec plus de 60 % des suffrages et 19 sièges au conseil municipal, votre soutien nous honore et nous engage. Il nous confère une légitimité forte, mais aussi une responsabilité : celle de travailler avec rigueur, transparence et détermination pour servir l'intérêt général.
Nous mesurons pleinement que certains habitants ne se sont pas reconnus dans notre projet. C'est pourquoi nous nous engageons à renforcer le dialogue et à ouvrir davantage les portes de la démocratie participative. Chaque Varilhois·e qui le souhaite pourra s'exprimer, proposer des idées, porter des projets. Votre voix compte, et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle soit entendue.

Dès notre installation, les délégations ont été attribuées, les commissions municipales et intercommunales ont été mises en place, et les premières réunions ont eu lieu. Le travail a commencé, et les premières décisions ont été prises, à commencer par le vote du budget communal 2026.

Dans ce budget, nous avons fait un choix clair :

- Pas d'augmentation des taux communaux (bâti et non bâti).
- Pas de hausse des tarifs des services municipaux.
- Une gestion rigoureuse et responsable, avec une priorité à l'autofinancement et une recherche systématique des aides et subventions disponibles, afin de limiter la charge pour les contribuables.

Nos élus à l'Agglomération Foix-Varilhes défendront avec fermeté les intérêts de Varilhes, pour que notre commune conserve toute sa place dans les projets du territoire. En étroite collaboration avec les élus municipaux, ils œuvreront pour des réalisations utiles au quotidien, qu'il s'agisse des services publics, de l'aménagement, de l'environnement, de la mobilité ou du développement économique.
Dans les mois à venir, nous poursuivrons notre action avec la même volonté : être une équipe proche des habitants, à l'écoute des besoins du quotidien, tout en préparant l'avenir.
Notre objectif : Faire de Varilhes une commune dynamique, solidaire et agréable à vivre pour toutes et tous.

VARILHES AUTREMENT



Au sein du conseil municipal, notre groupe d'opposition s'engage pleinement pour défendre les intérêts des habitants et améliorer concrètement le quotidien dans notre commune.

Nous serons présents, attentifs et exigeants sur les décisions prises, avec une priorité claire : veiller au bon usage de l'argent public et à la transparence de la vie municipale.
Nous porterons des propositions concrètes, à l'écoute des besoins exprimés, et relayerons vos préoccupations avec sérieux et détermination.

Lorsque les projets iront dans le bon sens, nous saurons les soutenir. Lorsqu'ils devront être améliorés, nous ferons des propositions responsables.

Nous souhaitons également travailler dans un esprit constructif avec la majorité, chaque fois que l'intérêt de la commune le permettra. Vous pouvez nous contacter et échanger avec nous sur nos réseaux sociaux ou directement au 06 22 99 89 63. Nous resterons à vos côtés tout au long du mandat, avec sérieux et engagement.

L'équipe Varilhes Autrement

